L. P. Sylvain Ecr.
Asst-Bibliothécaire
Parlement - Ottawa -
Avec les hommages de
G. F. Baillairgé
Joliette
27.6.92.

Notices biographiques

FASCICULE **N° 5.**

# LOUIS DE GONZAGUE BAILLAIRGÉ

AVOCAT, C. R.

CHEVALIER-COMMANDEUR
de l'ordre de
SAINT-GRÉGOIRE LE GRAND.

PAR


## G. F. BAILLAIRGÉ

Ex-député-ministre des travaux publics, neveu de
L. de G. Baillairgé.



Bureaux de L'ÉTUDIANT, du COUVENT et de la FAMILLE
Joliette, P. Q.

1891

# LOUIS DE GONZAGUE BAILLAIRGÉ.

CHEVALIER-COMMANDEUR DE L'ORDRE ILLUSTRE DE ST-GRÉGOIRE LE GRAND.

ARTICLE PREMIER.

§

## NAISSANCE.

Louis de Gonzague Baillairgé, avocat, conseil de la reine, et chevalier-commandeur de l'ordre illustre de Saint-Grégoire le Grand, naquit, dans la maison que son père occupait sur la rue Saut-au-matelot, à la basse-ville de Québec. (1)

---

(1) **La rue du "Saut-au-matelot".**

Un matelot anglais, du port de Québec, ayant obtenu congé, monta à la haute-ville et se rendit au faubourg St-Jean ; c'était en été. Comme il faisait chaud, il eut occasion de se rafraîchir, plus d'une fois, dans le cours de la journée, mais il oublia de mettre assez d'eau dans son vin.

L'heure du souper arrivait ; il était temps de retourner à son navire.

Il s'achemine par la rue Couillard, et arrive au cap qu'il voulait suivre jusqu'à la *Côte de la Montagne*, pour se rendre à la basse-ville.

Après avoir fait quelques pas de plus, la tête lui tourne ; il s'arrête, se couche et s'endort, près du bord du cap, mais......en se réveillant, il oublie qu'il n'est pas dans sa cabine, se retourne, dégringole de la cime, et roule jusqu'aux pieds d'un québecquois qui se promenait dans son jardin, à la base du cap. Ce québecquois, c'était mon grand-père, Pierre-Florent Baillairgé qui, relevant le blessé, le conduit dans

§

## SON PÈRE ET SA MÈRE.

1761-1859.

Il est le plus jeune et le seul survivant des quatre fils de Pierre-Florent, en son vivant architecte, puis trésorier de la cité de Québec,—et de Marie-Louise, fille de feu Antoine Cureux de Saint-Germain, capitaine au long cours.

Son père, né à Québec, le 29 juin 1761, y est décédé, le 9 décembre 1812 ; ( son corps paraît avoir été inhumé au *cimetière des picotés*, à la haute-ville.)

Sa mère, née au même endroit, le 15 avril 1770, y est décédée, le 12 juillet 1859 ; les restes de cette pieuse et vénérable dame reposent dans le caveau de la *basilique Notre-Dame*.

§

## SES ANCÊTRES PATERNELS

## SON ONCLE FRANÇOIS ET SON COUSIN THOMAS.

1668-1859.

Il est petit-fils de Jean Baillairgé II, architecte et ingénieur, qui naquit à Saint-Antoine de Villaret, dans le département de Vienne, de l'ancien Poitou, en France, le 30 octobre 1726, vint s'établir à Québec, en 1741, et y décéda, le 3 septembre 1805.

---

sa maison, le place sur un lit et fait venir un médecin. Celui-ci ne trouva rien de grave dans l'état du malade.

Grande fut la surprise de mon grand-père, qui ouvrant la porte de chambre du matelot, le lendemain matin, vit qu'il avait pris la poudre d'escampette.

On aurait tort de croire, cependant, comme l'a très bien démontré M. le Dr Dionne, que ce fait ait donné à cette rue son nom. Comme on le voit par Du Creux, cette rue portait ce nom, dès 1634.

Jean II était le fils de Jean I qui naquit à Blanzay, près Civray, le 27 juin 1695.

Jean I était fils de Pierre qui naquit vers 1668, au même endroit. Blanzay est peu éloigné de Villaret et de Civray et se trouve dans le même département, celui de Vienne.

* * *

Jean II, François son fils, et Thomas fils de François, comme je l'ai déjà dit dans leurs biographies, étaient tous trois architectes : on peut les considérer comme les pères de l'architecture, de la peinture, et de la statuaire, au Canada.

De 1746 à 1859, ils ont construit de nombreux édifices, églises, etc., dans la province de Québec. Une de leurs œuvres les plus remarquables, est la décoration intérieure de la cathédrale ( basilique ) Notre-Dame de Québec.

Le baldaquin est dû à Jean II et à François ; les deux statues au-dessus du baldaquin, la statue de la sainte Vierge et celle de l'un des deux anges à côté, au-dessus du maître-autel, ainsi que quatre des autres statues, dans le sanctuaire, sont dues à François.

La statue de l'un des anges, à côté de celle de la sainte Vierge, dans le sanctuaire, et les deux statues de saint Ambroise et de saint Augustin, dans la chapelle dédiée à sainte Anne, sont dues à Thomas.

On pourra juger du mérite de ces statues, en les comparant avec celles qui sont dans la chapelle dédiée à la sainte Famille ; celles-ci ont été exécutées par les meilleurs artistes de l'Europe.

(Pour le reste des œuvres de Jean II, de François et de Thomas, voir leurs biographies.)

§

## SES FRÈRES ET SŒURS.

1790-1865.

Ceux-ci, au nombre de six, sont tous nés et décédés à Québec, à l'exception d'un seul, le troisième, qui est décédé à Beauport.

1. — Marie-Félicité, née le 7 septembre 1790 ; non mariée ; décédée vers 1830.

2. — Jean-François-Xavier, né le 11 mars 1798 ; ordonné prêtre au séminaire de Québec, le 9 novembre 1823 ; décédé, le 5 octobre 1880 ; enterré, dans la chapelle du séminaire, le 7 octobre 1880.

3. — Flavien, né à Québec, vers 1799 ; assistant-trésorier de la cité de Québec, 1820 à 1832 ; non marié ; décédé à Beauport, le 18 janvier 1847.

4. — Pierre-Théophile-Ferdinand, né le 12 mars 1801 ; assistant-ingénieur de la cité de Québec ; marié à Charlotte-Janvrin, fille du lieutenant R.-H. Horsley, de la marine royale d'Angleterre, en 1823 ; décédé, le 3 novembre 1865 ; inhumé dans le caveau Ste-Anne de la Basilique de Québec. De leur mariage naquirent onze enfants, dont cinq garçons et six filles ; deux des garçons et trois des filles survivent en 1891.

5. — Marie-Agathe, née le 20 août 1804 ; non mariée ; décédée, le 3 octobre 1844 ; inhumée dans le *cimetière des picotés*.

6. — Euphrosine, née vers 1812 ; morte très jeune de la petite vérole.

ARTICLE DEUXIÈME.

## SA RÉSIDENCE.

OÙ LE "CANADIEN" FUT D'ABORD IMPRIMÉ ET ENSUITE SAISI.

Il occupe, sur la rue Ferland, (1) partie de la maison, 20, 22, 24 où Sir James Craig, le gouverneur général du Canada, fit saisir le matériel d'imprimerie du *Canadien*, par un piquet de soldats, commandé par un juge de paix, le capitaine Thomas Allison, du 5ème régiment, le 17 mars 1810.

(1) Cette rue s'appelait autrefois la rue St-François, en mémoire de François Baillairgé, l'architecte. Nous avons déjà protesté contre ce changement de nom, malgré tout notre respect pour l'abbé Ferland.

Le *Canadien* (1) fut supprimé et son matériel saisi, après la publication d'une pièce de vers que Pierre-Florent Baillairgé, l'un de ses collaborateurs, y avait insérée. Cette pièce censurait les actes du gouvernement (2).

ARTICLE TROISIÈME.

## ÉTUDES CLASSIQUES.

1822-1830.

Il fit son cours d'études classiques, au petit séminaire de Québec, de 1822 à 1830.

Voici les noms et la profession de ses compagnons de classe qui terminèrent leurs études, en même temps que lui :—

1830.

1. Baillairgé, L. de G.................................. Avocat.
2. Labrecque, Louis,.................................. Médecin.
3. Nault, J, Z.................................. "
4. Normandeau, Léon P.................................. Prêtre.
   Ordonné le 25 octobre 1835.
5. Parent, Louis.................................. "
   Ordonné le 17 août 1834.
6. Poiré, Charles Ed.................................. "
   Ordonné le 17 fév. 1833,
   Missionnaire à la Rivière-Rouge, 1833-38.
7. Prevost, Louis.................................. Notaire.
8. Robitaille, Etienne .................................. Avocat.
9. Sirois-Duplessis, Zéphirin.................................. Prêtre.
   Ordonné le 20 septembre 1834.

---

(1) Fondé le 22 novembre 1806.

(2) La biographie de Pierre-Florent renferme d'autres détails à ce sujet.

ARTICLE QUATRIÈME.

## CLÉRICATURE, ADMISSION AU BARREAU ET SOCIÉTÉ.

1830-1844.

Après avoir terminé son cours classique, il étudia le droit chez l'honorable Philippe Panet, mais ce dernier ayant été nommé juge, il continua son cours de droit avec l'honorable René-Edouard Caron.

Il fut admis au *barreau*, le 12 octobre 1835.

En 1844, il entra en société avec son patron l'honorable R. E. Caron, alors maire de Québec, et plus tard lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, en remplacement de Sir Narcisse Belleau.

ARTICLE CINQUIÈME.

## AVOCAT DE LA CORPORATION DE QUÉBEC.

1850.

En 1850, il fut nommé, conjointement avec son associé, *avocat de la corporation* de Québec, et la société fut dissoute en 1853, lorsque l'honorable Caron fut nommé juge de la cour du banc de la reine, en appel, laissant alors son associé à la tête d'une des plus fortes clientèles du *barreau*.

Il continua à gérer seul, les affaires de la *corporation*, et de telle manière que, le 22 février 1861, le *conseil de ville* passa une résolution dans laquelle il était dit que :— "L. de G. Baillairgé, écuyer, *avocat de la corporation*, ayant contribué d'une manière efficace, par ses avis, son travail et son désintéressement, à l'administration économique de la justice, et perçu par son initiative et sa persévérante activité, des sommes considérables qui eussent été perdues pour la cité, par l'extinction de

ses hypothèques, il a droit au respect de ce conseil et à la confiance publique."

Ce fut après cette résolution que M. Baillairgé fut nommé *seul avocat et aviseur légal de la corporation* et continua d'en exercer les fonctions jusqu'au 9 octobre 1885, époque à laquelle il pria le conseil de lui adjoindre, pour la gestion des affaires de la cité, la personne de l'honorable C. A. P. Pelletier (sénateur) dont il était le patron et qui, depuis plus de vingt ans, pratiquait comme avocat, à son bureau.

Le *conseil de ville* s'empressa de se rendre à la demande de M. Baillairgé et, le 9 octobre, passa la résolution suivante :—

" That *this council*, taking into consideration the letter of L. de G. Baillairgé, Q. C. most willingly avails itself of the opportunity to express its high appreciation and its gratitude for the eminent professional services rendered by Mr. Baillairge to the city of Quebec, during so many years, for the honour and advantage of the city and accedes with pleasure to Mr. Baillairgé's request."

*Traduction :*

" Que ce *conseil*, prenant en considération la lettre de L. de G. Baillairgé, C. R., profite volontiers de cette occasion pour exprimer sa haute appréciation et sa reconnaissance quant aux services professionnels éminents rendus par M. Baillairgé à la cité de Québec, pendant tant d'années, avec honneur et avantage à la cité,—et se rend avec plaisir à la demande de M. Baillairgé. "

* * *

Parmi les diverses causes qui lui furent soumises par le *conseil de ville*, il en est une surtout qui était d'un immense intérêt pour la cité :—c'était celle de Bell et *al* contre la *corporation* de la cité de Québec.

Cette cause était une action en dommages pour $40,000, por-

tée par les demandeurs contre la cité, pour l'obliger à démolir et à enlever un *pont*, par elle construit, sur la rivière Saint-Charles, à Québec, pour y faire passer son tuyau de l'aqueduc, les demandeurs alléguant que la dite rivière était navigable et que la cité en obstruait la navigation.

Le *pont* coûtait à la cité, la somme de $32,000 ; le faire démolir et en faire transporter les matériaux ailleurs, (car rien ne pouvait être jeté dans la rivière) lui eût coûté plusieurs mille piastres de plus ;—et si malheureusement les demandeurs eussent réussi, la cité eut été alors obligée de construire, sous la rivière, un *tunnel* pour y passer son tuyau de l'aqueduc ; ces travaux, suivant les ingénieurs entendus en *cour*, étaient estimés de $40,000 à 50,000, supposé qu'aucun accident ne survint pendant l'exécution des travaux.

Heureusement que, grâce à *son avocat*, l'action des demandeurs fut renvoyée dans les trois *cours*, en *cour supérieure*, en *cour d'appel* et finalement devant le *conseil privé*, en Angleterre.

En 1891, il agissait encore comme *avocat* de la corporation.

ARTICLE SIXIÈME.

## SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE.

1842-1859.

M. Baillairgé est un des membres fondateurs de la *Société nationale Saint-Jean-Baptiste*, de Québec, qui fut fondée, en 1842.

Il succéda à Narcisse Belleau, avocat, (Sir Narcisse,) comme *commissaire ordonnateur de la Société*, et en devint, plus tard, le président.

Il démissionna, en 1859, ses affaires l'y obligeant, tout en demeurant membre.

Pendant ce long espace de temps, il mit toute son énergie à asseoir la *Société* sur des bases solides et à veiller à ses intérêts,

et il est parvenu à établir entre elle et les sociétés sœurs de la ville, un lien de fraternité qui, depuis, ne s'est pas brisé.

ARTICLE SEPTIÈME.

## INSTITUT CANADIEN.

1848-1873.

Il fut aussi un des membres fondateurs de "*l'Institut Canadien*" de Québec, si humble d'abord et devenu si florissant ensuite, foyer d'instruction et de bonnes mœurs pour notre jeunesse Canadienne. *L'Institut* fut fondé en 1848.

En 1873, il fut nommé un de ses présidents honoraires.

ARTICLE HUITIÈME.

## CANDIDATURE AU PARLEMENT.

1857.

A plusieurs reprises, ses concitoyens le prièrent de vouloir consentir à se présenter comme *candidat* au parlement, pour la ville de Québec, surtout en 1857, mais toujours il s'y refusa.

ARTICLE NEUVIÈME.

## COURRIER DU CANADA,

1857-1891.

Il fut un des fondateurs du *Courrier du Canada*, à Québec, et l'un de ceux qui furent obligés de faire face aux nombreuses difficultés qui surgissent, presque toujours, lors de la fondation d'un nouveau journal.

Les autres fondateurs furent Mgr. Antoine Racine, l'évêque de Sherbrooke, l'honorable juge Jean-Thomas Taschereau, E. H. Simard, Eugène Chinic, Dr Robitaille, Dr. J. C. Taché, etc.

Le journal a été publié depuis sa première fondation Ier fé-

vrier 1857, jusqu'à présent, par les MM. Brousseau, et il a été rédigé avec talent, depuis quelques années, par Thomas Chapais, le fils de l'honorable J. C. Chapais et le gendre de Sir Hector L. Langevin l'ex-ministre des travaux publics du Canada.

M. Thomas Chapais en est devenu le propriétaire, au Ier, août 1890 ; M. Elzéar Bedard en est le gérant et M. Léger Brousseau est le propriétaire de l'imprimerie où il se publie actuellement.

ARTICLE DIXIÈME.

## CHARGES DIVERSES.

1855-1891.

En 1855, le gouvernement, ayant décidé de nommer des juges assistants pour la cour supérieure, pendant la durée de la cour seigneurale, fit offrir une de ces places, à M. Baillairgé.

En 1856, le gouvernement lui offrit la place de *recorder* de la ville de Québec, créée pour la première fois par les 19. 20, Vic : chap. 106.

En 1860, pendant la retraite de l'honorable juge en chef Bowen, on lui fit l'offre d'être juge, *ad hoc,* pendant tout le temps de cette retraite.

En 1860-61, on lui offrit la place de juge de la cour supérieure devenue vacante, le Ier juillet 1860, par la mort de l'honorable juge Power.

Préférant à tout, son indépendance, il ne put se résoudre à accepter aucune de ces charges, quelques lucratives et honorifiques qu'elles fussent.

En 1863, sous lord Elgin, il devint *lieutenant-colonel du 2ème bataillon de milice de Québec.* Il fut nommé *conseiller de la reine,* la même année, sous *l'administration Dorion.*

En 1873, il fut fait *bâtonnier du barreau de Québec* et il était alors considéré comme un de ses membres les plus intègres, un de ses jurisconsultes les plus distingués et un de ses meilleurs orateurs.

ARTICLE ONZIÈME.

## SON BUREAU.

1835-1892.

Il installa son bureau d'abord sur la rue Haldimand, sur le côté à l'ouest, près de la propriété actuellement occupée par l'hôtel Saint-Louis.

Peu de temps ensuite, il s'acheta une propriété où son bureau fut transporté, et il y est toujours resté depuis, sur la rue Saint-Louis, au côté du nord, à peu de distance, à l'ouest de la rue du Parloir qui conduit au couvent des Ursulines.

M. L. de G. Baillairgé tient bureau depuis 1835 et nous sommes en 1892. Peu d'avocats peuvent se flatter d'avoir fait aussi longtemps le service, 58 ans tout à l'heure.

ARTICLE DOUZIÈME.

## LE DRAPEAU DE CARILLON.

(Découvert en janvier 1848.)

1758-1848.

### I

C'est à M. Baillairgé que nous devons la possession du *drapeau de Carillon*, cette vieille relique d'un temps qui n'est plus et qui chaque fois qu'il figure dans notre procession de la *Saint-Jean-Baptiste*, à Québec, renouvelle aux nôtres, le souvenir des vaillants exploits de nos aïeux, à l'époque de la mé-

morable journée du 8 juillet 1758, pendant l'invasion du Canada par les troupes de la Nouvelle-Angleterre.

Le fort de Carillon, dont ce drapeau porte le nom, fut bâti par M. de Vaudreuil, à mi-chemin entre le lac du Saint-Sacrement (lac George) et le lac Champlain.

Ce fut là que Montcalm, Lévis et Bourlamarque, avec le concours de plusieurs officiers distingués (Bernard, Duprat, De Langy, D'Aillebout, Mercier, D'Hert, de Raymond, De St-Ours, De Lanaudière, De Gaspé, De Lauvicou, De Montreuil, etc.), à la tête de deux mille neuf cents (2,900) Français et de quatre cents (400) Canadiens, repoussèrent le général Abercromby qui avait une armée de vingt cinq mille (25,000) hommes (sauvages compris), dont onze mille (11,000) prirent part au combat, et plus de quatre mille (4,000) furent tués et blessés, le 8 juillet 1758 (1).

Le marquis de Montcalm après cette éclatante victoire, fit planter sur le sommet du coteau d'où il avait dirigé la bataille, une grande croix de bois, avec l'inscription :—

"*Quid dux ? quid miles ? quid strata ingentia ligna ?*

"*En signum ! en victor ! Deus hic. Deus ipse triumphat !*"

Plus tard, les Français détruisirent le fort de Carillon, et les Anglais en construisirent un autre, au même endroit, qu'ils nommèrent Ticondéroga , depuis 1759 ; ce fort se trouve maintenant dans l'Etat de New-York.

Après la campagne de 1758, le *père* Claude-Charles-Félix De Berey, dernier supérieur des *franciscains* en Canada, rapporta, avec lui, le *drapeau* qui fut suspendu à la voûte de leur église, à Québec, jusqu'à ce qu'elle fut réduite en cendres, le 6 septembre 1796.

---

(1) Voir lettre de monsieur de Montcalm au marquis de Vaudreuil, datée du camp de Carillon, le 9 juillet 1758, pages 168 à 171, vol. IV., *Collection de documents de la Nouvelle-France,* publiée à Québec, par Côté et cie, en 1885.

II

M. Ernest Gagnon de Québec, a publié, en 1882, dans la *Revue Canadienne*, tome II., un article très intéressant au sujet du "*Drapeau de Carillon*"; ce qui suit en est un extrait :—

"C'est à notre estimé concitoyen M. Louis de Gonzague Baillairgé, avocat, que Québec doit de posséder le précieux souvenir qui fait l'objet de cette notice."

"Ayant lu, dans une vieille chronique, qu'un drapeau apporté de Carillon et suspendu à la voûte de l'église des *récollets*, à Québec, avait été sauvé de l'incendie de cette église, en 1796, il se mit à la recherche de ce drapeau, avec une persévérance et une ténacité qui devaient être récompensées par le succès."

"Après bien des démarches infructueuses qu'il serait trop long de raconter ici, il songea à s'adresser au seul membre survivant de l'ordre de saint François d'Assise, à Québec, le *frère* Louis Bonamie qui résidait dans une modeste maison de la rue Saint-Vallier non loin de l'Hôpital-Général." (1).

"Un jour du mois de novembre ou de décembre, 1847, notre jeune antiquaire,— les deux mots ne s'excluent pas,— se rendit chez le *frère récollet* qu'il trouva très souffrant, par suite d'une attaque de paralysie."

---

**(1) Les derniers Récollets de Québec en 1796.**

Le *frère* Louis se nommait Louis-François Martinet dit Bonamie.

Il est né vers 1765 à l'Assomption, et décédé, le 10 août, 1848, dans sa maison où il tenait une école sur la rue Saint-Vallier, au faubourg Saint-Roch de Québec.

Lorsque le monastère des *pères récollets* et leur église furent détruits par un incendie, le 6 septembre 1796, les membres de l'*ordre* qui y résidaient alors, étaient :—

1.—Le *père* De Berey, supérieur, qui se réfugia chez François Duval, son ami, sur la rue St-Louis ;

2.—Le *frère* Marc qui s'établit à St-Thomas de Montmagny où il exerça le métier d'horloger, pendant quarante ans.

3. et 4.—Les *frères* Bernard et Bernardin.

5.—Un autre *frère* qui devint marin entre Québec et Montréal.

6.—Et enfin le *frère* Louis qui devint instituteur.

"Je pense pouvoir vous mettre en possession de ce que vous cherchez, lui dit le bon *frère* ; mais revenez dans quelque temps : je suis trop malade aujourd'hui.........je puis à peine parler........."

"Ainsi, l'objet si anxieusement cherché, depuis plusieurs années, le drapeau des *récollets* et de Carillon existait encore ; la chose était presque certaine. Mais où le trouver ? Un vieillard octogénaire pouvait seul le dire, et ce vieillard était sur le bord de la tombe, et il pouvait d'un instant à l'autre, mourir sans livrer son secret !"

"Quelques semaines, plus tard, M. Baillairgé se rendait de nouveau chez le *frère* Louis qu'il trouva un peu moins souffrant, mais très faible encore. Voici en résumé, ce que le bon *frère* déclara au sujet du célèbre drapeau :—

"Le *père* De Berey, supérieur des *récollets*, était un des aumôniers des troupes qui combattirent sous le commandement de Montcalm.

" Lorsqu'il revint au monastère, après la campagne de 1758, il rapporta avec lui, un drapeau troué et déchiré qui, disait-on, au couvent, avait vu le feu de Carillon.

" Ce drapeau fut suspendu à la voûte du couvent des *récollets*, la partie qui s'attache à la hampe ou hallebarde, étant retenue aux extrémités, par des cordes.

"Le 6 septembre 1796, un incendie qui avait déjà consumé une maison de la rue Saint-Louis, vint réduire en cendres l'église et le couvent des *récollets*. Le feu ayant pris par le clocher de l'église, le toit brûla avant le reste de l'édifice.

"Pendant qu'avec l'aide d'un autre *frère*,—le *frère* Louis sauvait un coffre empli d'objets qu'il y avait jetés pêle-mêle, et comme ils traversaient la nef de l'église, le vieux drapeau, dont les attaches avaient manqué sous l'action du feu, vint tomber à leurs pieds. Le *frère* Louis le saisit, en passant, et rendu dehors, le mit, à la hâte, dans le coffre."

"Ce coffre, ajouta le *frère* Louis, vous pouvez le voir ; il est ici, dans le grenier, avec une partie des objets qu'il contenait.

Le drapeau que vous cherchez, doit s'y trouver, mais dans un triste état, sans doute : il y a un demi-siècle qu'il est là."

"On était alors, vers la mi-janvier, et il était cinq ou six heures du soir. Le bon *frère* était cloué, sur son siège, par la paralysie ; mais son jeune interlocuteur était très ingambe."

"Une chandelle fumeuse à la main, le futur président de la *Saint-Jean-Baptiste* de Québec, monta rapidement les dégrés qui conduisaient au grenier et il ouvrit le fameux coffre. "

"Le vieux meuble contenait un amas de bric-à-brac et de lambeaux informes, couverts de poussière."

"M. Baillairgé se mit à sortir et à secouer ces vieilleries qui eussent effrayé un chiffonnier, avec l'ardeur d'un antiquaire, disons mieux, avec le patriotisme d'un Canadien de bonne lignée."

"Son espoir ne fut pas déçu :—au milieu d'objets de toutes sortes, il vit briller un morceau de soie, une *fleur de lis* blanche, qu'il saisit avidement ; puis, tout ému, il retira des débris et déploya, dans ce réduit ignoré, le vaste et noble étendard suspendu jadis à la voûte d'une des plus belles églises de la Nouvelle-France (1), un des drapeaux, de nos glorieux ancêtres dans l'immortelle campagne des bords du lac Champlain !"

"Chargé de sa précieuse relique, M. Baillairgé descendit auprès du *frère* Louis, en disant :—Voilà dix ans que je le cherche......je l'ai enfin trouvé : le voici !"

## III

"Le drapeau de Carillon est tout entier de soie et d'un tissu magnifique. Le fond en est vert très pâle (il a dû être bleu

---

**(1) Eglise et Couvent des Récollets.**

"Les *pères récollets*, écrivait Charlevoix, en 1720, ont une grande et belle église qui ferait honneur à Versailles."

L'église et le couvent des *récollets* occupaient l'emplacement de l'église anglicane actuelle et partie de celui de la *place d'armes* (rond de chaînes). Le premier établissement de l'*ordre*, était situé à Notre-Dame des Anges (hôpital-général), près de la rivière Saint-Charles.

ciel autrefois,) avec une grande *fleur-de-lis* blanche, à chaque coin. "

"Il porte les marques du passage de deux ou trois balles et il paraît avoir été lacéré par plusieurs coups de sabre."

"Sur une face du tissu, au centre du drapeau, est un écusson aux armes de la France, surmonté du *coq gaulois ;* au revers est la Vierge Marie tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras."

"Toutes ces figures :—les *fleurs de lis*, l'écusson et la Vierge, sont frappées ou imprimées dans la soie,—les *fleurs de lis* en blanc, et les autres figures, en différentes couleurs,—et sont de dimensions assez grandes (1)."

M. Baillairgé conserve *chez lui* le drapeau de Carillon.

ARTICLE TREIZIÈME.

## MONUMENT AUX BRAVES DE 1760.

1760-1860.

M. L. de G. Baillairgé fut, avec son ami le Dr Robitaille, un de ceux qui conçurent l'idée de réunir, et de déposer, dans un seul tombeau, ( en juin 1854), les ossements dispersés des braves *grenadiers français de la reine*, et des braves *highlanders du 78ème régiment anglais*, qui furent tués sur les hauteurs de Sainte-Foye, pendant la bataille entre les généraux Lévis et Murray.

C'est surtout à l'énergie et au zèle de MM. Baillairgé et Robitaille que nous devons la construction du monument "*Aux Braves de* 1760, *érigé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec*, 1860", sur leur tombeau, pour commémorer la victoire remportée par les Français, le 28 avril 1760, six mois après leur défaite sur les *plaines d'Abraham.*

---

(1) Cette description, de même que les renseignements qui précèdent, sur la découverte du *vieux drapeau*, est tirée, écrit M. Gagnon, de notes rédigées par M. Baillairgé, et qu'il a bien voulu me communiquer.

On se rappelle encore la splendeur de cette fête, la plus grandiose après celle de l'inauguration du cardinal Taschereau, que Québec ait jamais été appelé à comtempler et à laquelle assistaient plus de douze mille (12,000) personnes.

Les autorités militaires anglaises se rendirent à toutes les demandes qui leur furent faites de la part de la *Société Saint-Jean-Baptite,* pour rehausser l'éclat de la fête, et elles le firent avec une grâce et un entrain qui leur font honneur.

Elles y envoyèrent deux régiments de ligne, avec une compagnie d'artillerie et ses canons, et ces troupes vinrent se placer à côté d'un détachement de la marine française de la corvette impériale "*La Capricieuse,*" alors en rade à Québec.

Le monument consiste en une colonne de fer bronzé, sur un piédestal de maçonnerie ; elle est couronnée par une statue de *Bellone* dont le prince Napoléon fit don à la *Société Saint-Jean-Baptiste.*

Le nom de "*Murray*", avec les armes de la "*Grande-Bretagne*", est inscrit sur le côté en face de la ville, et celui de "*Lévis*", avec les armes de la "*France*", sur le côté opposé du piédestal.

L'inscription "*Aux Braves de* 1760, *érigé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec*, 1860," avec la guirlande de feuilles de laurier qui l'entoure, est sur le côté en face du chemin de Sainte-Foye.

Sur le côté opposé regardant les Laurentides, il y a un bas-relief du *moulin à vent* dont la possession fut contestée avec tant d'acharnement pendant la bataille.

Un mortier en bronze orne chaque coin du piédestal.

Ce monument s'élève à une hauteur totale d'environ quatre-vingt-dix (90) pieds ; il a été exécuté suivant les dessins préparés par le chevalier Charles Baillairgé, l'ingénieur de la cité.

Ce fut pendant le séjour du *prince* Napoléon à Québec, et à la veille de son départ, que M. Baillairgé rencontra, sur les marches de la *cour*, son ami le Dr. Bardy, ex-président de la *Société*, qui venait de siéger sur le banc des magistrats; celui-ci le pria de se rendre de suite auprès du *prince*, à l'hôtel Russell

et de lui demander de vouloir bien se rendre aux désirs de la *Société*, en lui faisant don d'une *statue* pour couronner son monument.

Après quelques préliminaires et pourparlers avec le consul français, *baron* Gauldrée Boileau, le *prince* se rendit gracieusement à la demande de la *Société*.

ARTICLE QUATORZIÈME.

## LA MAISON OU FUT TRANSPORTÉ LE CORPS DU GÉNÉRAL MONTGOMERY.

(Ier janvier 1776.)

1659-1891.

La propriété où se trouvait cette maison en 1890, fut acquise du *shérif*, pour une somme de $1,324, le 5 octobre 1867, par L. de G. Baillairgé, dans une cause de William Hossack et autres, contre James McEwan curateur de Thomas Botherill.

Elle était située sur le côté de la rue Saint-Louis, au nord, vis-à-vis l'ancienne résidence du juge Dunn, étant la deuxième à l'est du coin de la rue Sainte-Ursule où se trouve *l'hôtel de ville* sur le coin opposé. Elle appartenait, en 1776, à François Gaubert, tonnellier. Le terrain a 20¾ pieds de front et 148 pieds de profondeur.

La maison était d'un seul étage, en grosses pièces de bois, jointoyées et crépies au mortier, sur un solage en pierre, à l'ancienne mode française. Du côté de la rue Saint-Louis, elle avait une porte au centre et une fenêtre, chaque côté, dans le rez-de-chaussée, et deux lucarnes dans le grenier dont la toiture était couverte de bardeaux.

Cette maison avait été construite, paraît-il, en 1659, lorsque le terrain était couvert de bois debout ; c'est ce bois qui aurait servi à sa construction. On lui faisait sa toilette d'année en année.

Elle était occupée, avant sa démolition, par Talbot et cie, qui

gardaient un assortiment de curiosités *sauvages* que les touristes des Etats-Unis et d'ailleurs, venaient y acheter.

Lorsque la couverture de la maison fut renouvelée, il y a quelques années, le gardien de l'hôtel de ville, fit couper les vieux bardeaux en petits carreaux, y fit mettre des étiquettes imprimées et les vendit aux étrangers à raison de dix centins chacun.

C'est dans cette maison que l'on déposa le corps du général qui avait été mortellement blessé par une décharge de mitraille, en attaquant la barrière de *Près-de-Ville*, rue Champlain, à quelques arpents plus au sud que le mât du drapeau de la citadelle, (sur le bastion où l'on avait coutume de tirer le canon, à midi). C'était dans la nuit du 31 décembre, pendant une tempête de neige et de vent venant du nord. Il était à la tête de 700 soldats.

Le général Arnold venait du côté opposé, pour le rencontrer au pied de la côte de la rue La Montagne, par où ils devaient attaquer, ensemble, la barrière Prescott, près du sommet de la côte.

La chambre où Montgomery fut déposé (1) n'avait subi aucun changement, jusqu'au temps de sa démolition.

Dans la cour, en arrière de la maison, se trouvait un four, en ruines, qui fut construit par Botherill, l'ancien propriétaire, qui était boulanger.

Mon oncle fit don de la propriété, par acte de donation, en date du Ier janvier 1887, à mon frère Charles, l'ingénieur de la cité.

Celui-ci commença à démolir la vieille maison, le 4 juillet 1890, et la remplaça par une autre, à trois étages, en pierre de taille, où il réside depuis le mois d'avril 1891, ayant alors vendu celle qu'il occupait, plus à l'est, sur la même rue.

Sur le mur de la nouvelle maison, du côté de la rue, il a fait poser une plaque de cuivre, sur laquelle est gravée l'inscription qui suit :—

---

(1) Quelques uns prétendent que Montgomery n'est mort qu'après avoir été transporté dans la maison de la rue St.-Louis.

"*The Body of General Montgomery* of the U. S. army, mortally wounded while scaling *Cape Diamond*, endeavoring to plant the *American Flag* on the heights of the plains of Abraham, was laid out here, the 31st of December 1775, in an old house dating 1659, demolished and rebuilt in 1890". "Le corps du général Montgomery de l'armée des E.-U, mortellement blessé, en escaladant le *Cap-aux-Diamants*, et en s'efforçant de planter le *Drapeau Américain* sur les hauteurs, aux plaines d'Abraham, fut déposé ici, le 31 décembre 1775, dans une vieille maison érigée en 1659, démolie et reconstruite en 1890." (1)

Le 24 juin 1891, les membres du corps de "Montgomery Light Guard Veteran Association" ( l'Association des Vétérans de la Garde Légère de Montgomery,) visitèrent, à Québec, les divers endroits par où les généraux Montgomery et Arnold attaquèrent la ville ; on leur montra l'endroit où Montgomery fut tué, la maison où son corps fut transporté et l'endroit où il fut ensuite enterré, en dedans et près du mur, qui entourait le bastion St-Louis qui fut démoli par la suite. On les conduisit aussi à la halle de la Société historique, aux soins de laquelle fut remise l'épée du général Montgomery.

## Montgomery et Arnold.

1775 1776.

La nuit de l'attaque par le général Montgomery, la barrière de *Près-de-Ville* était gardée par un corps de 30 miliciens canadiens commandés par Chabot et Picard, 8 miliciens anglais sous un des ancêtres du lieut-col. Coffin, et 9 artilleurs de la marine royale, sous le capt. Barnsfare et le sergent Hugh M'Quarters.

M. James Thompson, surveillant des travaux de défense, pendant le siège, décédé à Québec, le 30 août 1830, rapporte qu'il n'y eut qu'une seule décharge de mitrailleuse.

Le 1er jan. 1776, on trouva 13 personnes qui avaient été tuées

(1) Le bois de cette maison, qui existait il y a 231 ans, est en la possession de monsieur le chevalier Charles P. Baillairgé l'ingénieur de la cité de Québec.

avec le général Montgomery, et dont les corps étaient couverts d'une épaisse couche de neige.

Le général Arnold qui conduisait ses soldats à l'attaque par le côté opposé, en passant par le *Saut-au-matelot*, perdit 100 hommes et fut blessé gravement à la jambe ; on le transporta à l'hôpital-général.

Les Anglais de Québec, leur prirent 426 prisonniers, et ne perdirent que 17 soldats, un officier de marine, le lieut. Anderson, et M. Fraser un maître charpentier de navires.

Le gouverneur Guy Carleton, surnommé lord Dorches[illegible] plus tard, s'établit avec sa suite, dans le monastère des *pères re*[illegible] ils veillaient jour et nuit, sans se déshabiller, pendant tout [illegible]emps du siège. La garnison de Québec pendant le mois de décembre 1775, que dura le siège, n'excédait pas 1800 hommes.

L'endroit ou Montgomery fut tué, est auprès de l'ancienne brasserie de Racey, à peu de distance du plan incliné qui a servi, plus tard, à la construction de la nouvelle Citadelle, et est indiqué par une inscription sur le rocher "*Here Montgomery Fell,*" Ici tomba Montgomery."

James Thompson fit faire le cercueil du général par Henry Dunn, menuisier, et le fit enterrer en dedans et près du mur de la poudrière du bastion St-Louis, le 4 janvier 1776.

Un jeune Lewis, neveu de Montgomery, étant venu à Québec, en 1818, pour avoir le corps de son oncle, Thompson, accompagné du jeune homme et du juge en chef Sewell, fit déterrer les ossements de Montgomery et les remit à Lewis qui les transporta aux Etats-Unis.

Parmi les cinq sièges que Québec a subis, (1629, 1690, 1750, 1759-60 et 1775), c'est le dernier qui a été le plus opiniâtre et le plus prolongé.

Ticondéroga, Crown Point, Saint-Jean, Chambly, Montréal, Sorel, Trois-Rivières, et le reste du Canada, avaient succombé pendant l'invasion des armées des Etats-Unis ; mais comme Québec était la clef du Canada, dont la possession était indispensable pour garantir la conquête du reste, la défaite des généraux Montgomery et Arnold, auxquels la campagne de 1775 avait été confiée, par Washington, décida le congrès des Etats-Unis à retirer ses troupes du Canada, ce qui fut un bonheur pour ce pays où nous jouissons maintenant sous la protection du gouvernement impérial de la Grande-Bretagne de plus de liberté politique et religieuse que tout autre peuple dans l'*univers*.

ARTICLE QUINZIÈME.

## FRERE DIDACE.

1796-1891.

En 1885, mon oncle Louis de Gonzague auquel j'avais demandé la permission de faire photographier divers portraits de famille qu'il a en sa possession, me les apporta avec un autre qu'il me présenta en disant :—

"En voici un : c'est le portrait du *frère récollet* Didace Pelletier : mon père l'a ramassé dans le jardin de sa maison de la rue *Saut-au-matelot* à la basse ville, le 7 septembre 1796, lendemain de l'incendie de l'église et du couvent des *Récollets*".

" Au moment de l'incendie, un vent de sud-ouest, très fort, s'éleva et transporta, jusqu'à la basse ville, des bardeaux enflammés et beaucoup de feuilles détachées des livres et manuscrits.

" Sur l'une de ces feuilles, était gravé ce portrait." (1)

* * *

La gravure, dont un des coins a été entamé par le feu, est très bien exécutée ; elle représente le religieux dans l'attitude de la prière, devant un crucifix, la main droite tenant un crâne, et la main gauche reposant sur la poitrine.

---

(1) L'incendie origina dans une écurie en arrière de la résidence du juge Dunn, sur la rue Saint-Louis. Son domestique Michel, un jeune nègre, avait reçu, en présent, un petit canon et en avait fait l'essai en dedans de l'écurie où il y avait du fourrage. Peu de temps après, l'écurie était en feu. C'était pendant un temps de grande sécheresse, car il n'était pas tombé de pluie durant six semaines. Un vent violent entraîna des fragments de bardeaux embrasés qui mirent, trois fois, le feu à la converture du couvent des Ursulines, mais on réussit à l'éteindre ; ils mirent aussi le feu au clocher de l'église des *récollets* ; le feu se communiqua presque aussitôt à l'église et au couvent qu'il fut impossible de sauver.

Au bas de la gravure on lit :—"Le vrai portrait du très religieux frère Didace Pelletier (1), frère lay Récollet, natif de Sainte-Anne, en Canada, mort en odeur de sainteté, dans la mission de la Nouvelle-France, le 21 février 1699, âgé de 41 ans, et 20 de religion, et que Dieu honore par plusieurs miracles".

En 1886, M. L. de G. Baillairgé ayant appris que son ami M. l'abbé Raymond Casgrain devait, vers la fin de l'année, se rendre à Paris, le pria de passer chez lui, dans l'espoir qu'il pourrait en obtenir quelques renseignements au sujet du *frère Didace* représenté sur la gravure.

L'abbé Casgrain étant allé chez lui, examina la gravure qu'il trouva très belle quant à l'exécution ; il examina ensuite l'inscription au bas de la gravure et en fut bien étonné.

"Je fus obligé, dit-il, d'avouer mon ignorance à M. Baillairgé. Je n'avais aucun renseignement à lui donner, mais je lui promis que je m'efforcerais d'en procurer."

M. Baillairgé lui dit alors :—"Allez, cherchez et si vous trouvez la *planche*, faites réimprimer et je paierai toutes vos démarches et tous vos dépens."

M. l'abbé Casgrain, avant de partir, désirait beaucoup avoir la gravure, mais mon oncle crut qu'il serait imprudent de la laisser

---

(1) Le *frère Didace* fils de George Pelletier et de Catherine Vanier, natif de Ste-Anne de Beaupré, est mort dans l'Hôtel-Dieu desservi, alors, par les Ursulines des Trois-Rivières; c'est là qu'il fut inhumé dans l'église des Récollets qui depuis la cession du pays est devenue une église protestante ; il a été question d'y creuser dans le caveau pour retrouver le corps du *frère*, mais la chose ne s'est pas réalisée, jusqu'à présent.

Le *frère* avait été admis dans l'ordre, le 9 mai 1677, par le R. P. Potentien Ozon, supérieur, qui lui donna l'habit religieux, en même temps qu'au R. P. Joseph Denis de la Ronde. Ce sont les premiers religieux du Canada. Dieu honora le *frère Didace* du don des miracles voir :—"*Les Ursulines des Trois-Rivières*", par Sœur Marie de la nativité, supérieure, 1888, t. 1.

Le *frère Didace*, suivant le "*Canada Français*", vol. IV, 1891, prit l'habit de Saint-François d'Assise, le 3 février 1679, et fit profession, le 5 février 1680.

sortir de chez lui, en cas de naufrage, d'incendie, ou d'autre accident.

M. l'abbé Casgrain eut occasion d'interroger M. l'abbé A. H. Verreau, le principal de l'Ecole normale de Montréal. Celui-ci, nous dit-il, ne connaissait pas la gravure, mais lui dit qu'il était en possession d'un petit manuscrit venant de M. Jacques Viger, et contenant une suite de procès authentiques sur la vie et les miracles du *frère Didace*, et il eut la complaisance de lui en faire parvenir, peu de temps après, une copie, avant son départ pour Paris.

Le 21 octobre 1887, la révérende mère supérieure des Ursulines des Trois-Rivières, désirant beaucoup avoir le portrait qu'elle savait être entre les mains de M. Baillairgé, à Québec, pour le faire reproduire, lui écrivit dans ce but, et reçut la lettre suivante, en réponse à la sienne :—

*Madame la Supérieure,*

Dans votre note du 21 courant, vous demandez de vous envoyer, par la malle, le portrait de mon *Didace*. Mais Madame y pensez-vous ? vous envoyer mon *Didace* par la malle !...

Vous ne voulez donc avoir, pour votre artiste, qu'un résidu de poussière ?

*Didace* est dans un état incapable de voyager, ni par terre, ni par mer. Il est enfermé *in petto*, comme messieurs les cardinaux, et y restera jusqu'à ce qu'il plaise au pape de l'en faire sortir.

Bref, quand l'abbé Casgrain est allé à Paris, l'hiver dernier, je l'avais chargé de se rendre au *département des gravures*, mais il craignait de le trouver réduit en cendres, par la révolution.

Allez, toujours, lui dis-je. Il y est allé, et, chose étrange à dire, après un espace de près de deux siècles, il y a trouvé la planche même sur laquelle mon *Didace* a été tiré, et en a de suite fait extraire quelques copies.

Il m'en a remis une qui vient de prendre la route de Rome, via Mgr Tanguay qui s'y rend pour son *Dictionnaire Généalogique*, et aussi comme porteur d'une requête du clergé d'Ottawa au Saint Père.

Ah ! si c'était le couvent des Ursulines qui aurait fait faire les recherches, on crierait au miracle, madame la Supérieure, et l'on dirait :—Oh ! c'est *Didace* qui a fait trouver la *planche* !

L. G. BAILLAIRGÉ.

Québec, 25 octobre 1887.

* * *

M. l'abbé Casgrain, au retour de son voyage, nous rapporte que rendu à Paris, il courut à maintes reprises les boutiques des bouquinistes, mais sans le moindre succès. " Enfin, dit-il, j'allai consulter la riche collection d'*estampes* de la Bibliothèque Nationale et à ma grande surprise et satisfaction, j'y trouvai une copie admirablement conservée du bon *frère* dont je fis prendre immédiatement plusieurs photographies.

Une de celles-ci fut exposée au Palais-Cardinal ; une autre fut donnée aux pères rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré ; une troisième à L. de G. Baillairgé, à Québec ; une quatrième à M. l'abbé Caisse, procureur du séminaire des Trois-Rivières, et une cinquième au monastère des Ursulines des Trois-Rivières. "

* * *

M. Baillairgé comme nous l'avons vu dans sa lettre, avait remis à Mgr. Tanguay qui venait de partir pour Rome, la photographie du portrait du *frère Didace*, qu'il avait reçue de son ami M. l'abbé Casgrain.

Ayant écrit à ce sujet, à Mgr. Tanguay, pour connaître le résultat de son voyage à Rome, quant au frère *Didace*, il me répondit, dans une lettre datée à Ottawa, le 13 novembre 1891:—

Que M. Baillairgé lui avait confié la mission de voir à Rome, en 1887, le supérieur de la maison des RR. PP. Franciscains et de faire des démarches pour soumettre la cause de l'entrée de la béatification du *frère Didace* Pelletier.

Qu'il remit au R. P. supérieur des Franciscains le portrait

photographié que M. Baillairgé lui avait mis en main et lui fit prendre connaissance de diverses notes précieuses recueillies sur la vie de l'humble *frère.* (1)

Et que le R. P. supérieur lui dit alors qu'il en communiquerait avec l'*avocat* chargé de l'*Instruction* de ces sortes de causes auprès de notre saint-père le Pape.

* * *

Le R. P. Frédéric, des Trois-Rivières, supérieur des Franciscains établis récemment dans la province de Québec, a aussi recueilli et envoyé des documents à Rome relativement au *frère Didace* qui était religieux d'une des branches de son ordre.

* * *

On trouvera d'intéressants détails au sujet du *frère Didace* dans "*Les Ursulines des Trois-Rivières*", par Sœur Marie de la Nativité, supérieure, 1888 tome Ier. p.p, 208 à 217.

Dans la *Semaine Religieuse* rédigée par l'abbé D. Gosselin, curé du Cap-Santé, Co., de Portneuf, on trouvera aussi un mémoire circonstancié au sujet du *frère Didace,* avec un résumé des procès-verbaux des miracles qui lui sont attribués, par l'abbé Charles Trudelle, dans les numéros 30 à 33, de mars et avril 1891.

Dans le quatrième et dernier volume du *Canada-Français* publié sous la direction d'un comité de professeurs de l'université Laval, en 1891, à Québec, on trouvera, de plus, aux pages 252 à 282, la reproduction des actes du *frère Didace* d'après le manuscrit appartenant à M. l'abbé A. H. Verreau, principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier de Montréal.

---

(1) Il remit aussi aux autorités, une copie de l'enquête, faite après le décès du *frère Didace.*

ARTICLE SEIZIÈME.

## ÉGLISES OU CHAPELLES DE MISSIONS,

## CONSTRUITES DANS LES CINQ PARTIES DU MONDE,

PAR

L. DE G. BAILLAIRGE.

1882-1891.

En 1882, il conçut le noble et religieux projet de faire ériger une *église ou chapelle de Mission,* dans chacune des cinq parties du monde, sous le vocable des saints patrons de quelques membres de la famille.

### EGLISE ST-PIERRE DE BUKUMBI.

**Lac Victoria Nyanza.**

AFRIQUE EQUATORIALE.

1882-1886.

Une de ces églises a été bâtie au sud du lac Victoria Nyanza ; ce lac est situé dans la partie orientale de l'Afrique, à 500 milles environ à l'ouest de la mer Indienne ; à son extrémité, au nord, il touche à la ligne de l'équateur ; sa longueur est d'environ 175 milles du nord au sud, et sa largeur d'environ 160 milles, ou plus, de l'est à l'ouest.

C'est la première église, en pierre, qui ait été construite dans l'intérieur de l'Afrique

Elle a été nommée *Saint-Pierre de Bukumbi.*

Nous extrayons du journal "*Les Missions Catholiques*" publié à Lyon, ce qui suit, au sujet de cette église :—

"Monseigneur Livinhac, vicaire apostolique du Nyanza, a fait de cette église, sa cathédrale qu'il a bénite, le jour de la Toussaint, en 1886".

"Elle excite l'admiration des indigènes qui, en grand nom-

bre, viennent, de très loin, la visiter et s'en retournent émerveillés,—et tous affirment, naïvement, n'avoir jamais rien vu de semblable. C'est le premier temple, en règle, bâti dans ces régions."

M. Baillairgé fit don de la somme nécessairepour la construction de cette église, le 18 août 1882, aux révérends pères Voisin et Roger, lorsqu'ils vinrent au Canada.

Le *père* Voisin est mort le 19 août 1884, des fièvres typhoïdes, dans le pro-vicariat apostolique du lac Tanganika.

Ce lac, à son extrémité nord, est à 175 milles au sud-ouest du lac Nyanza ; à son extrémité opposée, il est à 500 milles au sud du même lac.

## EGLISE DE LA VIERGE MARIE.

### Rapid Creek. près Palmerston.

AUSTRALIE, AU NORD.

1883-1886.

En 1886, il fit construire une deuxième église qui est située à Rapid-Creek, près de Palmerston, dans le nord de l'Australie.

Le contrat pour son érection fut passé avec le *père* Sturzo supérieur des *Jésuites*, en Océanie, le 27 décembre 1883, à Sydney.

L'église a été dédiée à la *Vierge Marie.*

## EGLISE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER.

### HAI-MEN

### Province de Kiang-Nan.

CHINE.

1884-1885.

Une troisième église, celle de *Saint-François-Xavier* (1).

(1) Patron de Jean-François-Xavier Baillairgé, prêtre, professeur et économe etc., au Séminaire de Québec, 1823-1880, frère du donateur.

fut commencée en 1884 et complétée en 1885, à Haï-men (*Porte de la mer*), dans la province de Kiang-Nan, en Chine.

Cette province est située au sud du Hoang-ho (fleuve Jaune).

Haï-men est sur la rive nord du fleuve Yeng-tse-kiang, et à 4 ou 5 milles de l'île de Tsong-ming, à son embouchure, près de l'entrée de la mer Jaune.

Cette île est à peu de distance au nord de Shang-hae et se trouve à 550 milles au sud-est de Pékin.

On trouvera un dessin de l'église et une description de la Mission de Haï-men par le R. P. Havret de la compagnie de Jésus, dans "*Les Missions Catholiques*," (18*ème année—no*, 883—7 *mai* 1886—*Lyon*.)

La première messe fut célébrée dans la nouvelle église, le 3 décembre 1885, jour de la fête de saint François-Xavier.

Je reproduis ici l'article par le père Havret, que je viens de mentionner :—

## HAI-MEN ET SES PREMIERS CHRÉTIENS.

## SA PREMIERE EGLISE

## SA NOUVELLE ÉGLISE ST.-FRANÇOIS-XAVIER.

Le R. P. Havret missionnaire jésuite du Kiang Nan nous écrit de Haï-men :—

### DESCRIPTION DE HAÏ-MEN.

"Haï-men, (*Porte de la mer*), est une presqu'île de formation récente, se développant sur la rive nord du Yeng-tse-kiang, avec une profondeur moyenne de 16 à 20 kilomètres (10 à 12 milles), sur une longueur totale de 150 kilomètres, (93 miles).

Les habitants sont originaires de l'île de Tsong-ming, sœur-aînée de Haï-men, dont elle n'est séparée que de 4 à 5 milles.

Ces deux pays sont dûs tout entiers aux puissants dépôts que le fleuve charrie et stratifie vers son embouchure. Chaque jour, nous sommes témoins des nouvelles conquêtes qu'il remporte sur la mer, en faveur du continent, et chaque jour aussi, nous voyons de nom-

breuses familles quitter des terres plus anciennes pour se diriger, colons infatigables, vers ces dépôts à peine sortis des eaux.

Rien n'égale l'esprit d'ordre, d'économie, de travail, de simplicité, qui fait de ce petit coin de terre, un tableau unique, sans doute, dans notre globe.

Tout Chinois qu'ils sont, nos Haïménois, pas plus que les insulaires du Tsong-ming, ne s'allient à leurs voisins : quiconque n'est point *homme des sables*, est un étranger dont ils doivent se défier.

L'immigration des premiers colons de Haï-men ne paraît point remonter beaucoup au delà du règne de Khang-hi (1662-1723). C'est vers cette époque que les terres moyennes de la presqu'île furent inscrites aux "*Livres du tribut*."

### LES PREMIERS CHRÉTIENS DE HAI-MEN.

Quant aux chrétiens, les premières traces de leur habitation, dans la presqu'île, sont encore moins anciennes, car c'est en 1792 qu'un prêtre vint, pour la première fois, exercer son ministère chez les émigrés du Tsong-ming.

Cette année-là, le *père* Jean-Baptiste Joa faisait mission dans la grande île ; des chrétiens de Haï-men vinrent l'inviter à visiter leurs cabanes où Notre-Seigneur n'était jamais descendu et le *père* repassant le fleuve avec eux, célébra, sur cette plage nouvelle, la première messe qu'ait vue la "*Porte de la mer*."

Ainsi, au moment même où l'Europe, en délire, vouait sa haine au nom de Jésus et égorgeait les prêtres, un missionnaire chinois, ancien jésuite, continuait l'œuvre de ses dévanciers, faisait connaître, à ces rives nées d'hier, la religion apportée d'Occident.

Le nom de l'homme qui fonda cette colonie, mérite de passer à la postérité. Il s'appelait *Yuen-meou-fang* et habitait vers le milieu de la presqu'île.

Ce fut sous le patronage du bienheureux fondateur de la compagnie de Jésus, que l'on plaça la première chrétienté de Haï-men.

Sous ces auspices, le grain de *sénevé* a pris la stature d'un arbre : la famille est devenue légion et les dix chrétiens du XVIIIe siècle, reposant aujourd'hui dans la tombe, ont légué leur œuvre aux neuf mille frères qui la continuent dans la simplicité et la ferveur de la foi primitive.

### PREMIÈRE EGLISE DE HAI-MEN.

Après des phases diverses qui tenaient, en partie à l'instabilité des

essais de culture, tentés sur cette terre vierge, en partie aux rigueurs des persécutions, une église fut enfin construite, en 1846, au lieu de la première mission.

Elle remplaça les chambres, en roseaux, que les chrétiens avaient jusque là fournies aux missionnaires, dans leurs modestes demeures, pour y célébrer les saints Mystères.

NOUVELLE EGLISE DE HAI-MEN.

(Saint-François-Xavier.)

Depuis plusieurs années, l'église elle-même était devenue trop étroite pour contenir les nombreux chrétiens de la paroisse.

Les *libéralités d'un noble étranger*, qui ne sait point compter avec Dieu, vinrent opérer ce que ni les néophytes, ni leur pauvre missionnaire, n'eussent pu seuls réaliser.

Une condition était imposée, par le pieux et illustre donateur, (*Louis de Gonzague Baillairgé, avocat, Québec, Canada,*) c'était que la nouvelle église reçut le nom de *Xavier*.

Nous avons profité de cette circonstance pour transporter, à la fondation plus récente de Tong-tchéou, sous-préfecture importante et voisine de Haï-men, le vocable de Loyola, réalisant ainsi, sans y avoir songé, l'adage monacal...... *Ignatius urbes*.

C'est cette église de *Saint-François Xavier*, élevée en 1884, dont nous offrons un croquis au lecteur (*voir la gravure, page 222 des Missions Catholiques*). Puisse cette image, ainsi que les lignes qui précèdent, rappeler à ceux qui les verront, que Dieu se plaît parmi les humbles, et que, *qui donne aux pauvres, prête à Dieu !*"

## CHAPELLE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE.

## ET

## COLLÈGE BAILLAIRGÉ.

### POINTE-AUX-ESQUIMAUX, LABRADOR, CANADA,

### 1884-1886.

Le 6 octobre 1884, il fit don d'une chapelle (quatrième édifice religieux) et d'un collège qui furent érigés, vers 1886, à la

Pointe-aux-Esquimaux, sur la rive nord du Saint-Laurent, à 344 milles en bas de Tadoussac, et à 477 milles, en bas de Québec.

La chapelle et le collège sont situés sur la côte du Labrador, dans le chef-lieu de la préfecture apostolique de Mgr. François-Xavier Bossé.

Cette préfecture fut établie, le 29 mai 1882 ; elle s'étend depuis la limite de l'est du diocèse de Chicoutimi, ( à Portneuf ), jusqu'au Blanc-Sablon, sur le détroit de Belle-Ile, à 757 milles, en bas de Québec.

On a donné à la chapelle le nom de *Saint-Louis de Gonzague*, et au collège celui de *collège Baillairgé.*

La paroisse de la Pointe-aux-Esquimaux contient environ cent cinquante familles ; elle est reliée au reste du Canada par une ligne télégraphique qui annonce aux pêcheurs qui veulent l'utiliser, les endroits où ils peuvent trouver le plus de morues, de harengs, de maquereaux et de phoques, comme on le fait sur les côtes de la Norvège et ailleurs.

Le village est situé le long d'une baie dont la grève est sablonneuse ; le terrain, en arrière, serait dit-on, peu propre à la culture.

## EGLISE STE-LOUISE.

### SOUAKIM.

### PORT DE LA NUBIE. SUR LA MER ROUGE.

AFRIQUE SEPTENTRIONALE.

1884-1887.

Une cinquième église est située à Souakim, un des ports de la Nubie, sur la mer Rouge ; ce port est à 875 milles, environ, au sud-est de Suez et à 600 milles au nord-ouest du détroit de Bab-el-Mandeb, par où la mer Rouge se décharge dans le golfe d'Aden sur la mer Indienne.

L'église de Souakim a été construite en 1887, suivant marché fait, en 1884, avec le cardinal Sagaro, par l'entremise du

*père* Arthur Bouchard qui accompagna les *Voyageurs canadiens,* lors de l'expédition en Egypte, et qui présenta au donateur une photographie du nouveau temple, après son retour au Canada. (1)

Cette église porte le nom de *Sainte-Louise,* la patronne de la mère de M. Baillairgé.

## ORATOIRE CANADIEN.

### JERUSALEM OU BETHLÉEM.

### PALESTINE.

TURQUIE D'ASIE.

1887-1891.

M. Baillairgé n'a pu, jusqu'à 1891, obtenir du gouvernement turc, le *firman* nécessaire autorisant la construction d'un *oratoire canadien* qu'il désire construire à Jérusalem.

---

**(1) Départ des Voyageurs Canadiens, pour l'Egypte ; Leur retour au Canada.**

Le corps des Voyageurs canadiens fut inspecté à Ottawa par lord Lansdowne le gouverneur général du Canada, le 15 de septembre 1884, jour de leur départ pour Alexandrie, en Egypte, où ils arrivèrent le 8 octobre suivant.

Ils se rendirent ensuite au Caire à environ 150 milles dans le sud-est et de là à Wady-Halfa près de la deuxième grande cataracte du Nil, à 950 milles au sud d'Alexandrie.

Ils avaient encore plus de 800 milles à faire, au sud, pour se rendre à Khartoum qui est à 70 milles en haut de la sixième cataracte, quand ils reçurent ordre de retourner, la nouvelle ayant été reçue que le général Gordon, que l'on voulait secourir avait été tué, et que Khartoum, qu'il défendait, était au pouvoir de ses ennemis.

Ils partirent de Wady-Halfa, le 29 janvier 1885 ; se rendirent par bateau à vapeur à Assiout ; de là, par voie ferrée, au Caire d'où ils partirent le 6 février, par voie ferrée, pour Alexandrie, où ils s'embarquèrent à bord du paquebot à vapeur *Poonah* de la ligne Péninsulaire et Orientale, pour Queenstown. Ils arrêtèrent en route à Malte, arrivèrent à Queenstown le mercredi matin 18 février ; s'embarquèrent à bord du paquebot à vapeur *Hanoverian,* arrivèrent à Halifax le 4 mars, et de là, par voie ferrée, à Montréal et à Ottawa, le 6 mars 1885.

Il est en négociation actuellement (1891), avec les frères de la Doctrine chrétienne, pour obtenir à Bethléem le privilège qu'il n'a pu obtenir à Jérusalem. (1)

Il ne désespère pas encore d'obtenir la permission de bâtir dans la ville sainte, s'étant adressé au consul anglais qui réside à Jérusalem.

ARTICLE DIX-SEPTIÈME.

## UNIVERSITE LAVAL.

## LA CHAIRE BAILLAIRGÉ.

1885.

Le 24 février 1885, M. Baillairgé fonda une "*chaire d'éloquence sacrée et profane*" dans la Faculté des arts de l'université Laval, à Québec. Cette chaire porte son nom ; il l'a dotée d'une somme de $10,000.

Le 26 juillet 1886, le souverain Pontife Léon XIII adressa à Son Eminence le cardinal archevêque Taschereau une "lettre autographe" relative à cette fondation, de laquelle nous extrayons les passages suivants :—

"Il nous a été fort agréable d'apprendre que grâce à la générosité d'un avocat distingué de Québec, monsieur Baillairgé, une nouvelle chaire a été ajoutée à celles qui existaient déjà dans l'université Laval, dont vous êtes le chancelier apostolique. Comme la fin de cette chaire est de former la jeunesse studieuse aux lettres et à la perfection de l'éloquence, Nous nous réjouissons beaucoup de sa création......

Nous pensons donc que par cet acte de libéralité, notre cher fils, que Nous avons déjà nommé, n'aura pas contribué seulement au développement des arts et des lettres dans sa patrie,

(1) Jérusalem et Bethléem sont situées dans la Judée, entre la mer Morte et la Méditerranée. Elles sont à 15 milles à l'ouest de la tête de la mer Morte et à 27 milles à l'est de la Méditerranée. La mer Morte a 46 milles de longueur et 12 milles dans sa plus grande largueur.

Bethléem est à environ 5 milles au sud de la ville sainte.

mais se sera élevé, à lui-même, un monument durable, car il a mérité et les louanges de ses contemporains et les éloges de la postérité......

La distance qui Nous sépare, ne Nous permettant pas d'exprimer de vive voix, à l'illustre fondateur, Nos sentiments d'affection paternelle et les vœux que Nous formons pour qu'il reçoive de Dieu l'ample récompense due à sa bonne œuvre, Nous vous chargeons, cher fils, de le faire en Notre Nom."

Le 21 août 1866, en conformité à cette lettre autographe du Pape, Son Eminence le cardinal Taschereau adressa à M. Baillairgé la lettre qui suit :—

MONSIEUR,

Vous recevrez avec la présente, le texte latin et la traduction française de la lettre que je viens de recevoir :—

Sa Sainteté le pape Léon XIII, voulant donner à l'université Laval, une marque de l'intérêt qu'il porte à cette institution, fait l'éloge de cette "chaire d'éloquence" que vous avez si généreusement fondée et vous cite comme un exemple à suivre par ceux qui veulent faire un noble usage de leur fortune. Un monument de marbre n'a d'intérêt pour personne, et n'a souvent d'intérêt que pour une génération. La fondateur d'une œuvre comme la vôtre, Monsieur, sera connu et aimé de tous ceux qui en bénéficieront soit directement, soit indirectement, jusqu'à la fin des temps.

Par l'intérêt que je porte à l'université Laval et à l'éducation de la jeunesse de notre commune patrie, vous pourrez estimer, Monsieur, la vivacité et la sincérité de la reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur de me souscrire, votre tout dévoué serviteur.

E. A. CARDINAL TASCHEREAU,

Archevêque de Québec.

L. G. BAILLAIRGÉ,

Avocat.

L'honorable Fabre, en publiant cette lettre dans le *Paris-Canada*, journal imprimé à Paris, ajoute :—

" Monsieur Baillairgé appartient à l'une des familles les plus *françaises* du Canada. La haute distinction dont il vient d'être honoré, est la digne récompense de sa généreuse action et un témoignage rendu à l'élévation des sentiments qui l'ont guidé.

*   *   *

La lettre du cardinal Taschereau fut suivie de son mandement daté de Québec, le 8 décembre (fête de l'immaculée Conception), au sujet de l'université Laval, et de la chaire d'éloquence.

Dans le cours de son mandement, le cardinal cite la lettre de Léon XIII, dont il a été question plus haut, puis il ajoute :—

" Le Pontificat de Léon XIII sera célèbre dans l'histoire de l'Eglise par la puissante impulsion qu'il a donnée aux études et par le zèle avec lequel il encourage tous ceux qui contribuent à l'éducation chrétienne et scientifique de la jeunesse catholique. Notre pays n'est pas oublié dans cette sollicitude admirable et universelle. Déjà à plusieurs reprises et suivant les traces de son prédécesseur l'immortel Pie IX, il avait donné à l'Université Laval des marques évidentes de l'intérêt qu'il porte à cette institution si importante au bien de notre religion et de notre nationalité. Dans la lettre dont vous venez d'entendre la lecture, il a voulu récompenser la générosité d'un de nos concitoyens et exciter le zèle de ceux que la fortune favorise, à imiter un si bel exemple.

Quand on étudie l'histoire de toutes les grandes universités de l'Europe, on voit que les rois, les princes, les nobles, les riches de toutes conditions et même des possesseurs de médiocres fortunes, ont tenu à honneur de fonder des chaires, de léguer des bibliothèques précieuses, d'assurer, à des élèves peu fortunés, les moyens d'en suivre l'enseignement.

Pourquoi, N. T. C. F , n'en serait-il pas de même parmi nous ?

Il est vrai que les grandes fortunes sont rares ; mais la foi est grande, la charité est ardente, le patriotisme en honneur. Ce qu'un seul ne peut faire, le nombre peut l'exécuter. Le fleuve majestueux, qui traverse notre pays d'une extrémité à l'autre, est si large et si profond que les plus gros navires peuvent le remonter jusqu'à une grande distance de l'océan, parce que des milliers de petits ruisseaux sont venus lui apporter leur humble tribut.......................................................

Bien des familles font élever, à grands frais, des monuments funèbres dans nos cimetières. Nous ne blâmons pas cette pratique que la piété filiale inspire et que son antiquité recommande. Mais ces monuments, comme le remarque Léon XIII dans sa lettre, ne sont guère durables et dans tous les cas, les sentiments de regret qu'ils éveillent, deviennent de moins en moins sensibles, à mesure que ceux, qui ont connu le défunt, disparaissent, à leur tour, de la scène du monde.

Il en est tout autrement quand il s'agit de personnes qui, par leur libéralité, ont contribué au bien de la religion et de la patrie en favorisant, par des fondations, le bon et solide enseignement de la jeunesse.

Sans parler des vieux pays où l'on se fait un devoir religieux d'honorer les bienfaiteurs de l'éducation, Nous pouvons en citer des exemples frappants dans notre province de Québec. Les noms des fondateurs de nos principales institutions d'enseignement, sont gravés en caractères ineffaçables dans tous les cœurs ; le temps qui dévore tout, ne fait que rendre leur nom plus cher et plus célèbre. Chaque nouvelle génération qui participe aux avantages de ces bienfaits, bénit la mémoire de son bienfaiteur qui se trouve ainsi immortalisé par un monument plus durable que le marbre, car dit Léon XIII, " il a mérité et " les louanges de ses comtemporains et les éloges de la postérité". ..............................................................................

La théologie, le droit, la médecine, les sciences et la littérature offrent un vaste champ à la générosité et au patriotisme de nos compatriotes catholiques de toute origine. Si la fortune d'un ami zélé de le haute éducation ne lui permet pas de fonder une chaire, il donnera de bon cœur son denier, en se rappelant que Dieu et la patrie lui en tiendront compte et que son obole, jointe avec d autres offrandes, fera de grandes choses et immortalisera son nom.

Dans une audience accordée à Son Eminence le Cardinal Siméoni, protecteur de l'Université Laval, le 5 septembre 1886, le Souverain Pontife, " afin de donner un plus grand accroissement aux études et " pour exciter les fidèles à venir en aide à l'Université Laval, par le " concours de leur zèle et de leurs contributions, a bien voulu accor- " der, à tous les bienfaiteurs de cette université, une indulgence plé- " nière à l'article de la mort."

De son côté, le Séminaire de Québec, afin d'assurer davantage la réalisation des vœux du Souverain Pontife, a fondé à perpétuité une messe qui sera célébrée, chaque semaine, pour le bien spirituel et temporel des bienfaiteurs de notre Université Catholique.

Comme conclusion pratique de tout ce que Nous venons de vous exposer, N. T. C. F., Nous vous dirons d'abord. avec notre bien-aimé Souverain Pontife : *Nous avons le ferme espoir que le noble exemple donné par un généreux citoyen de Québec, sera un fort stimulant pour engager d'autres fidèles distingués par leur zèle et favorisés par la fortune, à bien mériter de la religion et de la patrie, en contribuant par leur libéralité à cette grande œuvre, si importante, qui fut de nos jours, d'un bon et solide enseignement de la jeunesse."*

Nous terminerons par un passage de la Sainte Ecriture qui résume et confirme pleinement tout ce que Nous venons de vous dire.

" L'homme sage, dit le Saint Esprit, instruit son peuple et le fruit de " sa sagesse est stable et fidèle. Il sera comblé de bénédictions et ceux " qui le verront, le combleront de louanges. Il est vrai que les jours " d'un homme sont courts ; mais les jours de son peuple sont innom-

" brables, et l'honneur que le sage se sera acquis vivra éternellement." (Eccli. XXXVII. 25.,)

* * *

Le 18 décembre 1886, M. Boucher de Labruyère publiait, dans "Le *Courrier de Saint-Hyacinthe*", ce qui suit, au sujet de ce mandement :—

Ces paroles, appliquons-les également à nos collèges classiques et que chacun travaille à les fortifier et à les développer. Que ne pourrait pas faire la création de bourses pour permettre à nos institutions d'envoyer quelques professeurs étudier en Europe les matières qu'ils seront chargés d'enseigner ? Certains collèges le font au prix de sacrifices pécuniaires très onéreux pour eux ou les familles de ces professeurs ; d'autres sont incapables de le faire, mais personne ne niera les résultats bienfaisants qui en découleraient pour la jeunesse du pays et l'éclat de nos maisons enseignantes.

A plusieurs reprises, on a dit que le Canada avait reçu de Dieu une mission spéciale et qu'il était appelé à jouer en Amérique, le rôle de la France en Europe. Il est certain que la Providence nous protège, et nous ne pourrions mieux correspondre à ses vues qu'en *contribuant* au bon et solide enseignement de la jeunesse.

ARTICLE DIX-HUITIÈME.

## BREVET APOSTOLIQUE

DE

## CHEVALIER-COMMANDEUR

DE

## L'ORDRE DE SAINT-GRÉGOIRE LE GRAND.

1887.

Le 18 mars 1887, par brevet apostolique de cette date, Sa Sainteté le pape Léon XIII nomma M. Baillairgé, chevalier-commandeur de l'ordre illustre de Saint-Grégoire le Grand.

Ce brevet, par ordre de Son Eminence le cardinal Taschereau, lui fut personnellement transmis par monseigneur le

grand-vicaire Légaré et par monseigneur Marois secrétaire de Son Eminence. (1)

Le cardinal Siméoni, Préfet de la *Propagande*, ne fut pas étranger à cette nomination.

ARTICLE DIX-NEUVIÈME.

## STATUE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.

### CHAPELLE DES SŒURS DE LA CHARITÉ.

### FAUBOURG ST-JEAN.

### QUÉBEC.

### 1887.

En 1887, il fit don d'une *statue du Sacré-Cœur de Jésus*, aux Sœurs de la Charité, pour la chapelle de leur *maison-mère*, au faubourg Saint-Jean, de Québec.

Elle fut bénite par Son Eminence le cardinal Taschereau et placée sur le sommet du portail de la chapelle, le 18 de septembre, de la même année.

---

**(1) Note : Ordres de Chevalerie du Saint-Siège.**

Il y a 3 Ordres :—

Io. Comte Romain.

2o. Commandeur.

3o. Chevalier.

Le "Commandeur" peut prendre le titre de "Chevalier-Commandeur".

**Insignes du Commandeur.**

L'habillement et les insignes du commandeur sont comme suit :

Habit bleu-foncé, à longue queue ; tout le devant brodé en feuilles de laurier, en argent. avec boutons de même espèce, —collet, parements et le bas du dos, aussi brodés en argent ; long pantalon en chamois blanc avec bande ou galon d'argent, chaque côté ; petites bottes noires ; chapeau noir de cérémonie avec petite plume noire en spiral et agrafe en argent. "Insignia".—Croix de Malte en or, avec un cercle, au milieu, contenant le portrait de Grégoire le Grand ; épée à pommeau d'or, au côté, etc., etc., Brevet ou Commission du Pape, sur parchemin.

La *statue* a quinze (15) pieds de hauteur ; elle est de bois couvert en plomb laminé et doré, et pèse environ quatre mille (4,000) livres.

Elle est l'œuvre de M. Jobin, un artiste habile de la *vieille capitale.*

ARTICLE VINGTIÈME.

## CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR.

DE LA

## BASILIQUE DE QUÉBEC.

1887-1891.

M. Baillairgé s'est beaucoup intéressé à la chapelle du Sacré-Cœur, de Québec.

Cette chapelle, remarquable par l'élégance de ses proportions et par sa richesse à l'intérieur, est située près de celle de Sainte-Anne et forme une annexe sur le côté gauche de la basilique, à quelques pas du séminaire.

Elle a été érigée au moyen de souscriptions du clergé, des dames et messieurs de la cité, presque exclusivement recueillies par Madame Routhier, épouse du juge Routhier et par madame Vallée, épouse du docteur Vallée.

Le mur extérieur est de brique blanche avec pierre de taille autour des ouvertures.

Le parquet est en tuiles émaillées, imitant un riche tapis ; ces tuiles viennent de la fabrique de Campbell et Cie., de Londres, Angleterre.

L'autel, le tabernacle et la tablette de la balustrade, sont en marbre blanc, ainsi que les marches de l'autel ; les colonnes du tabernacle sont en onyx. Le tout est l'œuvre de notre artiste canadien, Robert Reid de Montréal, et a été fait suivant un dessin par Froc Robert à Paris.

La porte de la custode du tabernacle et son bas-relief représentant un calice avec hostie et gloria, est en argent ; elle a été

fabriquée, à Paris, par Le Roux. M. Hébert, notre artiste canadien fut chargé d'en approuver le dessin et d'en surveiller l'exécution.

Dans le tabernacle il y a six niches dans chacune desquelles sera placée une statuette, aussi en marbre blanc.

C'est Charles E. Gauvin qui dressa les premiers dessins de la chapelle ; le plan et le mode de construction n'en ont été définitivement réglés qu'après consultation avec MM. C. E. Gauvin, E. Taché, Chs. Baillairgé et F. X. Berlinguet, architectes de Québec.

Les travaux furent commencés en 1887, et complétés à l'exception des statuettes, en 1891, sous la direction de M. Berlinguet, M. Gauvin n'ayant pu s'en charger.

Le coût total de la chapelle, quand tout sera terminé, sera d'environ dix mille piastres.

Le parquet, la balustrade, l'autel et le tabernacle sont dûs à la générosité de M. Baillairgé, sous la tutelle duquel tous les travaux de la chapelle ont été exécutés.

Avant de terminer cet article, je crois devoir y ajouter les notes historiques qui suivent au sujet de la basilique de Québec, si remplie de souvenirs pour la famille Baillairgé ; cette antique cathédrale où tous les membres de la famille ont reçu le baptême et fait leur première communion ; cette cathédrale à la construction et à la décoration de laquelle ils ont travaillé de leurs mains et de leur bourse et qui abrite les cendres et de mon père et de mon aïeule.

ARTICLE VINGT-UNIÈME.

## BASILIQUE DE QUEBEC.

### ( **NOTES HISTORIQUES.** )

### 1647-1891.

L'ancienne cathédrale, aujourd'hui la basilique de Québec, à laquelle travaillèrent Jean II, François, Thomas, et Pierre-Florent Baillairgé, de 1746 à 1850, et à laquelle L. de G

Baillairgé a contribué de 1887 à 1892, comme on vient de le voir, fut commencée en 1647, sous l'administration de Mgr. Laval ; elle fut consacrée par cet évêque, sous le vocable de "l'Immaculée Conception", le 11 juillet 1666.

Elle est située, sur le côté est de la place de l'ancien marché, dont le côté opposé fut occupé par l'ancienne chapelle et le collège des jésuites, dès 1637.

Sa longueur dans la grande nef est de 216, et sa plus grande largeur, est de 108 pieds ; elle peut contenir 4,000 personnes.

Elle est remarquable à cause de sa solidité et de son ordonnance intérieure.

Elle a souffert plus d'une fois pendant les sièges en 1690 par Phipps, 1759 par Wolfe, Murray et Monckton, et en 1775 par Montgomery et Arnold.

Le 24 septembre 1748, elle fut allongée en arrière et en partie reconstruite. Elle fut restaurée en 1766 ; Mgr. Briand officiait alors dans la chapelle du séminaire ; il retourna à la cathédrale et y fit son entrée solennelle le 16 mars 1774, lorsque les travaux de restauration furent terminés.

Quoique la cathédrale ait été incendiée, et restaurée, on peut dire que les murs d'aujourd'hui sont les mêmes que ceux d'autrefois, et que cette église est la plus ancienne de l'Amérique du Nord.

De 1843 à 1846, l'ancien portail, en maçonnerie ordinaire, fut remplacé par un autre en pierre de taille, avec une tour du côté nord, suivant les dessins de Thomas Baillairgé. L'ancien clocher que Jean Baillairgé II avait construit au côté sud, est resté intact.

En 1890, le parement extérieur des murs latéraux fut renouvelé en pierre de taille, ainsi que le mur d'enceinte, que l'on a couronné d'une balustrade en fer, le long de la rue Buade. La nouvelle chapelle du Sacré Cœur qui vient d'être construite, est la seule partie de l'édifice dont les murs sont de brique. A l'intérieur de l'église, les vieux bancs furent remplacés par des bancs plus commodes et d'un goût plus moderne ; les poêles russes que Smolenski avait construits, il y a près de cinquante

ans, furent remplacés par des calorifères tubulaires, en fer.

En août 1890, j'ai vu dans les palais du Czar à Moscou et à Saint-Pétersbourg des poèles semblables à ceux de Smolenski ; ils font partie de l'ornementation des salles de réception.

L'intérieur de la basilique est partagé en trois nefs ; celle du centre est très élevée ; elle est séparée des nefs latérales par des arches massives qui sont surmontées d'un balcon, chaque côté de la nef centrale ; ces balcons servent aux jubés au-dessus de la voûte de chacune des nefs latérales. Le sanctuaire est à l'extrémité de la grande nef, à l'est ; à l'autre extrémité, à l'ouest, il y a un grand jubé où se trouve l'orgue ; entre ce jubé et le sanctuaire on voit le banc d'œuvre, du côté de l'épître, au sud, et la chaire, du côté de l'évangile, au nord.

La chapelle de la Ste-Famille, au bout de la nef du sud et celle de Ste-Anne, au bout de la nef du nord ; c'est de ce côté que se trouve la nouvelle chapelle du Sacré-Cœur.

Au-dessous du jubé de l'orgue, il y a une quatrième chapelle, celle de Notre-Dame de Pitié, sur le côté de la grande nef, au nord, et une cinquième chapelle, celle de St-Joseph, à l'opposé.

Le maître-autel et son tabernacle sont surmontés par un grand baldaquin qui s'élève jusqu'au sommet de la voûte. Cet ouvrage, nous l'avons dit, est une licence en architecture ; licence dont l'architecte n'est pas responsable, car on le força, pour donner plus d'espace au chœur, à remplacer les colonnes par des *cariatides* ; c'est cependant un des plus beaux du genre en Amérique. Cette œuvre de Jean Baillairgé II et de son fils François leur rapporta un profit net de " 4 francs par jour !

C'est à François Baillairgé et à son fils Thomas que l'on doit plusieurs des statues de la basilique ( voir leur biographie, pages 43 et 75 ).

La chaire est l'œuvre de Jean Baillairgé II ( page 23 de sa biographie ) ; le banc d'œuvre l'est aussi.

L'orgue est enfermé dans une boiserie dont les formes élégantes s'harmonisent avec le reste de l'église ; cette boiserie correspond à celle que fit Thomas pour l'ancien orgue.

L'ensemble de la grande nef est d'un effet imposant.

La *fabrique* de la basilique a reçu trois nouvelles cloches de la fonderie Havard, France, pesant respectivement 1,000, 2,000 et 2,500 livres.

La cathédrale de Québec fut élevée au rang de ***basilique mineure***, par S. S. le pape Pie IX, le 18 août 1874, à l'occasion du deuxième centenaire de l'érection du diocèse, sous Mgr François de Laval de Montmorency. (Voir " *Vie de Mgr.Laval*, par l'abbé A. Gosselin, t. II-p. 666, publié en 1890.)

La basilique de Québec renferme un grand nombre de tableaux intéressants, de grande valeur artistique, dont M. J. M. Lemoine donne la nomenclature dans son "*Quebec Past and Present*," publié à Québec par Augustin Côté & cie, en 1876.

ARTICLE VINGT-DEUXIÈME.

## VILLA-MANRÈSE.

1891.

M. Baillairgé est aussi le *fondateur* de la " Villa-Manrèse ", *maison de retraite* de la compagnie de Jésus, à Québec.

Elle est située sur le chemin Ste-Foye ; c'est l'ancienne propriété Brousseau.

La Villa-Manrèse servira aux prêtres, aux religieux et même aux citoyens qui pourront, s'ils le désirent, y faire des retraites.

Cette nouvelle "*institution*" est établie par la compagnie de Jésus, à perpétuité, comme le sont toutes les institutions que Québec possède.

Son Eminence le cardinal Taschereau écrivit à ce sujet, le 16 novembre 1891, au R. P. J.-E. Désy, supérieur des Jésuites, à Québec : "

Mon Révérend Père,

J'approuve, de tout mon cœur, l'idée que vous avez eue de créer, sur le chemin de Sainte Foye, près de la barrière, une maison où les prêtres et les laïques pourront aller faire des retraites.

Que Dieu bénisse cette bonne œuvre !

E.-A. card. Taschereau, arch, de Québec.

C[illegible]aison de retraite dont la direction a été confiée au R[illegible]French, S. J., par le R. P. Désy, supérieur des Jé-[illegible] de Québec, fut bénite par son Eminence, le cardinal Taschereau, lundi le 23 novembre 1891.(1)

Cette maison est un don de M. L. de G. Baillairgé, qui mérite ainsi le titre de fondateur. Sur la façade de l'édifice, il y a une plaque de cuivre sur laquelle on a gravé l'inscription : —

---

VILLA-MANRÈSE,
L. G. BAILLAIRGÉ, C. R.
FONDATEUR.
1891.

---

ARTICLE VINGT-TROISIÈME.

## SES NEVEUX ET SES NIÈCES.

1824-1891.

Ceux-ci sont les enfants de son frère Théophile le seul de ses frères et sœurs qui se soit marié.

Ils étaient au nombre de onze dont cinq garçons et six filles qui sont nés de 1824 à 1853. Trois des garçons sont morts, ainsi que trois des filles.

Les cinq qui survivent, sont :

1. — GEORGE-FRÉDÉRIC, député-ministre des travaux publics du Canada, à Ottawa, jusqu'à 1891 ; géomètre et membre du corps des ingénieurs des ponts et chaussées du Canada.

2. — CHARLES-Philippe, ingénieur de la cité de Québec,

---

(1) Le nom donné à la Villa, vient de *Manreza*, nom d'une petite ville murée, de 14,000 habitants, dans la Catalogne, à 47 kil. (29 m.) au N.-O. de Barcelone, dans la partie nord-est de l'Espagne, sur la Méditerranée.

C'est, dans une caverne près de Manreza, qu'Ignace de Loyola, qui fonda l'ordre des Jésutes, en 1537, alla, auparavant, s'instruire des desseins de Dieu.

membre de la Société royale du Canada, et chevalier de l'ordre du Saint-Sauveur de Monte-Réale d'Italie, etc., architecte.

3. — Cécile-Eugénie, veuve de James Cannon, avocat, greffier de la cour de vice-amirauté de Québec.

4. — Marie-Isabelle-Charlotte, épouse de Samuel-Wotton Townsend officier de la douane de Hamilton, Ontario.

5. — Hélène-Mathilde, la dernière et la plus jeune de ses nièces, qui réside avec sa mère à Québec.

A l'exception de la dernière, ses neveux et nièces sont tous mariés et ont de nombreux enfants et petits-enfants.

Les descendants vivants de Théophile sont aujourd'hui au nombre de soixante-un dont cinq enfants, vingt-sept petits-enfants et vingt-neuf arrière-petits-enfants, en décembre 1891. Ils étaient au nombre de quatre-vingt-treize.

ARTICLE VINGT-QUATRIÈME.

## PORTRAITS DE FAMILLE.

L. de G. Baillairgé a chez lui les portraits suivants des membres de la famille : —

1. Jean Baillairgé, II, son grand père.
   Dessin à l'huile, sur toile, par Frs. Baillairgé.
2. Marie-Louise Parent, sa grand'mère.
   Dessin à l'huile, sur toile, par Frs. B.
3. Pierre-Florent Baillairgé, son père.
   Dessin au crayon rouge, sur papier, par Frs. B.
4. Marie-Louise Cureux de Saint-Germain, sa mère.
   Dessin à l'huile, sur toile, par Théophile Hamel.
   Photographie d'un dessin, au crayon de plomb, sur papier, par J.-J. Girouard.
5. Marie-Anne Baillairgé, mère de J. J. Girouard, sa tante.
   Dessin au pastel, sur papier, par J.-J. G.
6. Marie-Félicité, sa sœur aînée.
   Dessin au crayon de plomb, sur papier, par J.-J. G.

7. Marie-Agathe, autre sœur.
Photographie d'un dessin au crayon de plomb, sur papier, par J.-J. G.

8. Jean-François-Xavier, son frère aîné.
Dessin au crayon de plomb, sur papier, par J.-J. G.

9. Flavien, son second frère.
Dessin sur ivoire par James.

10. Pierre-Théophile-Ferdinand, son troisième frère.
Dessin au crayon de plomb, sur papier, par J.-J. G.

11. Louis de Gonzague, le plus jeune des fils de Pierre-Florent.
Dessin au pastel, sur papier, par J.-J. G.

12. Marie-Louise Lamedèque-Félix, première femme de J.-J. Girouard, son cousin germain.
Dessin au crayon de plomb, sur papier, par J. J. G.

13. Marie-Joseph-Geneviève Boutin de Piémont.
Dessin au crayon rouge, sur papier, par Frs. Baillairgé, son mari.

14. François-Thomas, fils de François Baillairgé.
Photographie d'un dessin au crayon de plomb, sur papier, par J.-J. G.

15. Charlotte-J. Horsley, femme de P.-T. Baillairgé.
Photographie d'un dessin au crayon, sur papier, par J.-J. G.

PA

PA

# ADDENDA

---

## Rue du " Saut-au-matelot ".

PAGE 3 Au bas de la page, il y aurait erreur, dans la note au sujet de la rue du " Saut-au-matelot " : ce n'est pas aux pieds de Pierre-Florent, mon grand-père que le matelot a roulé, mais aux pieds de Jean Baillairgé II, mon bisaïeul, souche de la famille au Canada.

## Statues de la Basilique de Québec.

PAGE 5 Au bas de la page, après les mots, — *exécutées par les meilleurs artistes de l'Europe* ; — ajouter : — ainsi que les deux statues, saint Louis et saint Flavien, selon toute probabilité, chaque côté du maître-autel.

## Jean Baillairgé II.

En haut de la page, à la fin de la 2ème ligne, ajouter : — Jean II, suivant ce que rapporte feu Jean-Joseph Girouard, son petit-fils, qui l'avait connu, est parti de France, à l'âge de 15 ans ; il s'embarqua à bord du même vaisseau que Mgr. Henri-Marie Dubreuil de Pontbriand, 6ème évêque de Québec, son protecteur : ils arrivèrent au Canada, le 17 août 1741, et débarquèrent ce jour-là à Québec.

Deux semaines après leur arrivée, Monseigneur envoya son jeune protégé terminer ses études au séminaire de Saint-Joachim, sur la côte Beaupré.

Il était l'un des guerriers qui combattirent pendant la bataille qui décida du sort de la colonie, sur les *Plaines d'Abraham,* où furent tués les deux braves généraux Montcalm et Wolfe, à la tête des troupes françaises et anglaises, le 13 septembre 1759. Québec capitula 5 jours ensuite.

Il fut employé avec les officiers du génie, le vicomte De-Léry et autres, aux fortifications de Québec, et ses deux fils servirent dans la garnison de la milice. Il servit aussi pendant la défense de Québec, lorsque la ville fut assiégée par les généraux Montgomery et Arnold, en 1775. Il obtint pour récompense de ses services, des terres dans le township (canton) de Somerset, dans la province de Québec.

( Voir biographie de Jean Baillairgé II, fascicule No. 1. pp. 23-32.)

## Le capitaine Thomas Allison.

PAGE 6 Au bas de la page, après les mots : — *du 5ème régiment,* — ajouter : — d'infanterie, beau-père de Philippe-Joseph-Aubert de Gaspé, notre concitoyen, auteur des *Anciens Canadiens.*

## Pierre-Florent Baillairgé et *Le Canadien.*

PAGE 7 En haut de la page, après la 4ème ligne, — ajouter : — Si P.-F. Baillairgé ne suivit pas, alors, en prison, son ami et compagnon de classe, le juge Pierre Bédard et les autres prisonniers politiques, il ne le dut qu'à la protection d'un ami de la famille, un M. Young, je crois, magistrat d'alors.

Quant à la publication de la pièce de vers dans le *Canadien,* ce fait nous a été rapporté par Jean-J. Girouard, notaire, ex-membre du parlement ; mais d'après la lettre qui suit, en réponse à une autre que j'écrivais dernièrement à ce sujet, au bibliothécaire-assistant du parlement, à Ottawa, il paraît que la pièce de vers, qui était une chanson, n'avait pas été insérée dans le journal, mais avait été publiée sur une feuille à part.

Voici la lettre : —

Ottawa, 22 janvier 1892.

Cher Monsieur Baillairgé,

En réponse à la vôtre du 21 courant, je puis vous dire que la dite chanson ne se trouve point dans le *Canadien,* mais voici ce que je trouve dans le numéro du 14 mars 1810 : —

" *Il a paru une chanson dont nous ignorons l'auteur et à laquelle les propriétaires de ce papier n'ont eu aucune part, et où sont ces vers :* —

*Quand oserez-vous donc chasser,*
*Peuple, cette canaille*
*Que le gouverneur veut payer,*
*A même notre taille ? etc.*

*Nous sommes sincèrement fâchés que des expressioas semblables soient sorties de quelque endroit que ce soit.*"

Huit jours après, le *Canadien* était supprimé. La chanson n'en était pas seule la cause

Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

L.-P. SYLVAIN.

à M G.-F. Baillairgé,
Joliette.

Lui ayant, de nouveau, écrit pour avoir le reste de la chanson, j'en reçus la réponse suivante : —

Ottawa, 6 février 1892.

**Mon cher Monsieur Baillairgé,**

**Je me fais un plaisir de dissiper tous les doutes qu'aurait pu laisser, dans l'esprit de votre oncle, l'information que je vous avais donnée, au sujet de la chanson qui parait avoir motivé la suppression du *Canadien*.**

**Il n'y a absolument que les quatre lignes que je vous ai envoyées. L'*et cetera* est pour indiquer que la chanson renfermait plus de couplets que cela, mais le *Canadien* n'en cite qu'un couplet.**

**Quant à l'expression, " *huit jours après*, le *Canadien* était supprimé," elle n'implique pas une date précise, mais seulement un fait accompli à cette date.**

**Veuillez me croire, comme toujours,**

**Votre tout dévoué,**

**L.-P. SYLVAIN.**

## Date de la Fondation du *Canadien*.

PAGE 7 Au bas de la page, la date de fondation du *Canadien*, 22 novembre 1806, est celle donnée par F.-A. McCord, greffier-assistant, en loi, à la Chambre des Communes, à Ottawa, dans son opuscule, " *The Hand Book of Canadian Dates*," publié à Montréal, en 1888, p. 74.

Le *Canadien*, que l'on publie depuis peu de temps, à Montréal, donne 1808, pour date de sa fondation.

Cette dernière date, suivant une lettre reçue le 26 janvier 1892, de L.-P. Sylvain, en réponse à une lettre que je lui écrivis à ce sujet, est une erreur.

" Je puis en toute sûreté, m'écrivait-il, vous donner l'information suivante : —

Le Prospectus du *Canadien* fut imprimé et publié à Québec, par Charles Roi, rue St-François, le 13 novembre 1806, dans la maison de François Baillairgé ; le 1er numéro du journal parut le samedi suivant, le 22 novembre 1806. Donc McCord a raison."

## Portrait du Frère Didace.

PAGE 28 En haut de la page, après le second alinéa se terminant par les mots, *notre saint-père le Pape*, ajouter : " M. Baillairgé (L. de G.) est encore l'heureux possesseur de ce précieux portrait qui fut trouvé par son père, en 1796 ; et comme on

l'a déjà dit, c'est après l'avoir vu, que M. l'abbé Casgrain, à la demande de M. Baillairgé, le fit photographier à Paris, après en avoir trouvé une copie à la Bibliothèque Nationale. On avait raison de craindre d'abord que toutes recherches seraient inutiles à cause de la révolution française de 1789, qui s'était distinguée par tant d'œuvres d'impiété et de destruction; mais M. Baillairgé avait dit à l'abbé, en 1886, "*cherchez et vous trouverez.*" Il ne s'est pas trompé. Puisse l'initiative de M. Baillairgé avoir pour résultat, si jamais la Providence le permet, de nous donner un Saint Canadien. Et pourquoi pas?

Que ce portrait, dont le feu avait entamé un coin et le contour, n'ait pas été entièrement brûlé ; qu'il ait été transporté de la haute à la basse-ville, par le vent ; qu'il ait été ramassé dans un jardin et placé parmi des papiers que l'on eut détruits, si on les avait trouvés, avec d'autres qui furent jetés au feu, quatorze années plus tard ; qu'il ait ensuite été trouvé, au bout de soixante dix ans ou plus, en examinant les papiers qui n'avaient pas été détruits (1) ; et que la gravure originale, à la demande de M. Baillairgé, ait été découverte à Paris, près de deux siècles après qu'elle fut exécutée ; — voilà, nous le pouvons dire, des faits bien extraordinaires, sinon miraculeux.

## Restauration de la Cathédrale ( Basilique ) de Québec. (2)

PAGE 44 Quant au paragraphe, où il est dit que la cathédrale de Québec a souffert, plus d'une fois, pendant les sièges de 1690, 1759 et en 1775, voici ce que rapporte, dans le *Foyer Canadien* de 1866, M. P.-J.-A. De Gaspé, qui avait consulté M. l'abbé H.-R. Casgrain à ce sujet, et en avait reçu les renseignements qui suivent : —

" L'église cathédrale, construite, à neuf, pendant les années 1746-47 et 48, fut incendiée de nouveau, en 1759, pendant le siège de Québec.

Après la rentrée des paroissiens dans la ville, les cérémonies du culte furent faites, dans l'église des Ursulines, jusqu'au 4 décembre 1764, et ensuite dans la chapelle du Séminaire reconstruite depuis le siège.

L'église cathédrale fut reconstruite pendant les années 1768-69-70-71.

L'inauguration de l'église eut lieu, le 14 avril 1771.

---

(1) Voir la biographie de Pierre-Florent Baillairgé, fascicule no. 2, p. 52.

(2) Voir le chapitre sur la " Statue du Général Wolfe," p. 517, dans le *Foyer Canadien* de 1866.

# TABLE DE MATIERES.



# NOTES HISTORIQUES.